

AVIS DE CONVOCATION
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Par courriel

À : Monsieur Pierre Charbonneau, maire
Madame Jacqueline Plourde Croisetière, conseillère district 1
Monsieur Jean-François Théberge, conseiller district 2
Monsieur François Bessette, conseiller district 3
Monsieur Michel St-Amour, conseiller district 4
Monsieur Michel Charron, conseiller district 5
Madame Christiane Beaudry, conseillère district 6

Mesdames,
Messieurs,

Vous êtes par la présente convoqué(e), par le soussigné directeur général et greffier-trésorier, à une séance extraordinaire du conseil municipal qui sera tenue **le lundi 13 juin 2022, à compter de 15 h** à la salle des délibérations du conseil, 6850, chemin Montauban, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, à savoir :

ORDRE DU JOUR

1. Présences et constatation du quorum
2. Ouverture de la séance
3. Déclaration du directeur général et greffier-trésorier
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Embauche – Directeur général et greffier-trésorier
6. Entente hors Cour – Dossier 7090, chemin Damien
7. Délégation et autorisation de dépenses – Conférence annuelle du loisir municipal
8. Autorisation d'achat – Logiciel *Transphère* – Payable aux fournisseurs

9. Demande d'aide financière – Volet 4 Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité – Projet d'unité de ravitaillement en air respirable
10. Demande d'aide financière – Volet 4 Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité – Projet d'étude de faisabilité visant l'implantation d'un corridor cyclable
11. Dépôt – Compte rendu – Consultation publique – Projets de règlements 753-17 et 757-3
12. Adoption – Règlement n° 753-17 modifiant le règlement de zonage n° 753 visant à assurer sa conformité au règlement numéro 210-2020 de la MRC de Matawinie
13. Adoption – Règlement n° 757-3 modifiant le règlement sur les permis et certificats n° 757 visant à assurer sa conformité au règlement numéro 210-2020 de la MRC de Matawinie
14. Période de questions
15. Levée de la séance

Donné à Saint-Damien, le 9 juin 2022

Éric Gélinas M. ATDR
Directeur général et greffier-trésorier